

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Damien, qu'à la séance ordinaire du 19 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires devant être tenues en 2025 :

Mois	Date	Mois	Date
Janvier	21	Juillet	15
Février	18	Août	19
Mars	18	Septembre	16
Avril	15	Octobre	2
Mai	20	Novembre	18
Juin	17	Décembre	16

À moins d'avis contraire, toutes les séances seront tenues à 19 h 30 à la mairie de Saint-Damien, sise au 6850, chemin Montauban.

Donné à Saint-Damien, le 22 novembre 2024.



Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier

